

Charente-Maritime : 17,5 millions d'euros de retombées économiques directes par an grâce à la Vélodyssée



La présentation de l'étude de fréquentation et des retombées économiques de la Vélodyssée était présentée à la Maison du département ce mardi 24 septembre.

© Crédit photo : Archives Fanny Blanchard

Par Chloé Cartier-Santino

Publié le 24/09/2024 à 17h58.

Mis à jour le 24/09/2024 à 20h44.

• [Écouter](#)

L'itinéraire de la voie cyclable, la Vélodyssée, s'étend sur 164 km en Charente-Maritime. Il attire de nombreux touristes et génère 17,5 millions d'euros de retombées économiques directes par an

De Roscoff à Hendaye, la Vélodyssée est le premier cordon cycliste utilisé en France. Il s'étend sur 1 275 km avec 164 km qui traversent 31 communes de Charente-Maritime (de Charron à Royan). En 2023, 400 000 cyclistes l'ont emprunté dans le département. Cela génère 17,5 millions d'euros de retombées économiques directes chaque année. En effet, le panier moyen dépensé par jour est de 61 euros pour les touristes en séjour. Ces derniers représentant 50 % des profils qui empruntent la Vélodyssée. Ce sont à 93 % des Français et 33 % sont originaires de Nouvelle-Aquitaine.

C'est ce que révèlent les résultats de l'étude de fréquentation menée en 2023 par la Coordination nationale de l'itinéraire, dont un focus a été réalisé sur la Charente-Maritime par le bureau d'études Inddigo, à la demande du Conseil départemental et de Charentes Tourisme. Une restitution était organisée ce mardi 24 septembre pour les élus et les techniciens des collectivités locales traversées, mais aussi des socioprofessionnels et des porteurs de projets.

« L'itinéraire bénéficie aussi au vélo du quotidien »

Une première étude avait été menée en 2018. Celle réalisée en 2023 était donc une réactualisation avec 11 compteurs placés tout au long de l'itinéraire et quatre points d'enquête installés à Dompierre-sur-Mer, Saint-Jean-d'Angle, La Tremblade et Saint-Palais-sur-Mer. Il y a eu 675 cyclistes interrogés et 2 594 observés. Ces indicateurs quantitatifs, qualitatifs et économiques permettent de mieux connaître les clientèles, de dimensionner les investissements publics et privés, mais aussi d'inciter à l'implantation de nouveaux opérateurs, d'identifier les secteurs en déficit d'hébergements et de mesurer la rentabilité des investissements.

« L'itinéraire bénéficie aussi au vélo du quotidien car il permet d'avoir des routes protégées, non accidentogènes sur un maillage très important », a souligné Stéphane Villain, président de Charentes Tourisme et vice-président du Département. Depuis 2018, le Département a investi 3,8 millions d'euros pour cette voie cyclable.